

## “JUMP IN THE LAKE” — SUITE

GASTON SAINT-PIERRE

Si nous avons emprunté ici, en le modifiant légèrement, le titre d'un article paru précédemment dans la livraison du printemps 1966 (Vol. 1, No 1) du *McGill Journal of Education*, signé de C. Hawkins, c'est que nous avons voulu prolonger certaines lignes de pensée de l'auteur et les développer à notre compte.

L'étude d'une langue étrangère présuppose, de par sa nature même, la présence d'une langue première, la langue maternelle, acquise de longue haleine au cours des premières années de l'enfance. Le fait, banal et répété à des milliards d'exemplaires au cours des siècles, que tout être humain parvienne au cours des premières années de sa vie à acquérir ce moyen oral de communication qu'est la langue parlée peut sans doute créer l'impression que le langage est une chose acquise à chacun dès sa naissance.

En fait, il est loin d'en être ainsi, car toute langue parlée, quelle qu'elle soit, est constituée d'un ensemble très complexe de structures, tant au niveau phonologique et morphologique que syntaxique, que l'enfant ne parvient à maîtriser qu'après un apprentissage incessant et de longues années de tâtonnement. Et maîtriser une langue, ce n'est pas tant en connaître le mécanisme de l'extérieur que d'en manier les formes presque inconsciemment. De plus, le langage étant un mode de communication, il comporte un processus d'expression et d'audition. Il ne suffit donc pas d'entraîner les organes de la parole, par des mouvements complexes et extrêmement précis, à émettre les sons, qui sont les fondements du langage, il faut également que l'oreille, par de longs et patients exercices, parvienne à saisir les sons émis par le locuteur.

On voit dès lors combien difficile et longue peut être la tâche d'apprendre à parler. Est-il besoin d'ajouter que l'acquisition de la langue maternelle s'effectue à un moment de la vie où les organes de la parole du sujet parlant possèdent une grande souplesse et se plient d'assez bonne grâce aux exigences qu'entraîne l'émission des sons (phonèmes) de la langue maternelle. A cette même période de la vie de l'individu, le mécanisme de l'ouïe s'entraîne également avec une plus grande facilité à capter les phonèmes de la langue maternelle.

Pour nous limiter à l'aspect strictement moteur et sensoriel du langage, on constate donc dans quelle situation particulièrement favorable s'effectue, durant l'enfance, l'apprentissage de la langue maternelle et s'acquièrent les automatismes d'expression et d'audition, sur lesquels s'appuie la facilité d'expression. Or, parmi les

problèmes qu'entraîne l'étude d'une langue seconde, ceux qui consistent non seulement à articuler des phonèmes étrangers à la langue maternelle, mais également à les saisir et à les discriminer, à acquérir les structures de la langue à l'étude, structures qui très souvent sont en opposition avec celles de la langue maternelle, et à les intégrer dans le subconscient, ne sont pas les moindres.

En effet, une fois une habitude linguistique acquise, il devient d'autant plus difficile d'en former une nouvelle qu'elle entre en opposition avec la première. C'est ainsi, par exemple, que la structure *sujet-verbe-adverbe-complément* (il parle bien le français) en français, par opposition à celle de l'anglais *sujet-verbe-complément-adverbe* (he speaks French well) est destinée à causer des ennuis au parlant français à l'étude de l'anglais et vice-versa, en raison de l'opposition de structure. Il semblerait donc, à la lumière de ce qui précède, que plus l'étude d'une langue seconde est abordée à un âge avancé et que, conséquemment, les habitudes linguistiques sont plus profondément ancrées dans le subconscient, plus il importe de procéder à un examen attentif des deux idiomes en présence, soit la langue source et la langue cible, afin de détecter tout conflit de structure aux niveaux phonologique, morphologique et syntaxique.

Car, qu'on nous permette de le signaler de nouveau, l'obstacle le plus sérieux à l'acquisition d'une langue seconde se manifeste, sur le plan linguistique, dans les oppositions de structure. Or les habitudes linguistiques de la langue maternelle, implantées dès la tendre enfance et solidement enracinées dans le subconscient, résistent à n'en pas douter à la formation de toutes nouvelles habitudes qui lui sont contraires. Il en résulte donc que l'apprentissage d'une langue seconde chez l'enfant doit, à ce seul chapitre, différer de celui de l'adulte.

Sur le plan des automatismes, qui d'ailleurs s'apparentent à l'activité des organes moteur de la parole, l'enfant peut, avec une plus ou moins grande facilité apprendre tôt dans la vie à se servir de ses deux mains ou à faire accomplir aux deux, avec une égale habileté, des tâches qui normalement seraient dévolues à l'une plutôt qu'à l'autre, alors que chez l'adulte une telle réussite ne saurait s'accomplir qu'à la suite de plus grands efforts. Ainsi en est-il en ce qui a trait à l'expression orale — les organes de phonation — et à la perception auditive — l'organe d'audition —, à cette différence près que, dans le domaine du comportement des faits de langage, ces facultés sont autrement plus complexes et entraînent une somme d'efforts continus et prolongés lorsqu'il s'agit de les développer. Si nous insistons sur l'aspect mécanique et structural du langage, lequel aspect joue un rôle primordial dans l'apprentissage des langues, surtout au départ, c'est que, à ce stade, la formation des automatismes de base, si facilement assurée chez l'enfant et si péniblement acquise chez l'adulte, est de première importance, car sans eux il ne saurait y avoir véritablement de langue parlée.

Vu donc les difficultés particulières d'ordre linguistique auxquelles l'étudiant adulte doit faire face, il est évidemment souhaitable que l'enseignement qui lui est destiné en tienne compte d'une façon plus spéciale. Sans compter que, règle générale, l'adulte est pressé par le temps et doit s'astreindre à un travail plus exigeant et laborieux que celui de l'enfant en cours d'apprentissage, soit de sa langue maternelle, soit d'une langue seconde. Il importe conséquemment, pour peu que l'étude d'une langue étrangère soit à la fois efficace et rapide, d'insister davantage sur les exercices visant à vaincre les conflits de structure entre la langue source et la langue cible et de passer plus rapidement sur les aspects linguistiques de la langue seconde qui, en raison de leur parallélisme de forme, offrent peu de difficulté à l'étudiant adulte.

C'est ici que la science linguistique peut rendre de précieux services dans l'étude des langues. En effet, une analyse différentielle des deux idiomes, la langue maternelle d'une part et la langue étrangère d'autre part, aura tôt fait de signaler les oppositions de forme et de prévenir le maître et l'élève des embûches que recèle telle forme linguistique de la langue seconde par suite d'une opposition de la part de la langue maternelle. Bien que cette formule d'apprentissage des langues soit la plus efficace, quel que soit l'âge de l'étudiant, il reste que c'est surtout à l'adulte qu'elle rend les plus précieux services, car c'est chez lui que les habitudes linguistiques sont le plus difficile à surmonter. Il lui importe donc davantage de faire porter ses efforts sur ces points précis et, de façon générale, recourir à l'enseignement le plus apte à l'aider à surmonter ces obstacles linguistiques, quitte à effleurer seulement les aspects de la langue seconde qui n'entrent pas en conflit avec ceux de sa langue maternelle.

Il importe également de souligner ici que, étant donné que l'ensemble des structures d'une langue donnée diffère plus ou moins profondément de celui de toute autre langue, la matière d'enseignement d'une langue seconde variera en conséquence. Ainsi on ne saurait avoir recours aux mêmes formules pour enseigner l'anglais à un francophone qu'à un germanophone, puisque les oppositions de structure entre ces trois idiomes ne sont pas invariablement les mêmes. C'est ainsi, aux fins d'une exemple, qu'une langue qui possède un aspect duratif du verbe posera un problème sérieux au parlant d'une langue dépourvue de cette forme verbale, mais n'offrira probablement aucune difficulté au parlant d'une autre langue possédant cette forme. Il est donc de la plus haute importance de tenir compte de la langue maternelle de l'étudiant dans l'apprentissage d'une langue seconde, car c'est elle, la langue maternelle en somme, qui servira à déterminer les points sur lesquels il importe de faire porter les plus grands efforts. Il convient d'ajouter au passage que toute difficulté qu'entraîne l'étude d'une langue seconde provient non pas de celle-ci, mais bien de la langue maternelle, qui fait échec à l'acquisition de toute forme linguistique qui lui est étrangère.

Résumons donc, pour conclure, que sur le plan linguistique l'étude d'une langue seconde pose des problèmes différents chez l'adulte que chez l'enfant, que les habitudes linguistiques de la langue maternelle constituent un obstacle plus ou moins sérieux à l'acquisition de la langue seconde selon le nombre et la nature des oppositions de structure, que toute formule ou toute matière d'enseignement fondée sur une analyse linguistique des deux langues en présence, soit la langue source et la langue cible, constitue un apport précieux à l'apprentissage des langues étrangères en ce qu'elle le rend plus rapide et plus efficace.



### BOOK REVIEWS

Ernest Richer, s.j. *Grammaire Française pour Notre Temps*. Bruges: Desclée de Brouwer, 1965, 224 pp.

Father Ernest Richer (a member of *la Société Linguistique de Paris*), obtained his *Docteur ès Lettres (Ling.)* from the University of Montreal where he now teaches structural linguistics. For several years he has been experimenting at various levels with approaches to teaching French with a view to simplifying and improving instruction in this language.

Father Richer's concern is to establish the differences between the spoken and the written language and to provide an accurate description of both. In 1964 he published *Français Parlé, Français Ecrit* in which he describes the spoken language in terms of sound and the written language in terms of graphic symbols. This was followed in 1965 by his *Grammaire Française pour Notre Temps*. The author describes the second volume thus:

. . . la raison pour laquelle nous publions aujourd'hui cette *Grammaire* — après tant d'autres! —, c'est que notre système exploite un point de vue nouveau pris sur la langue, d'où a surgi un instrument de description qui pousse jusqu'à la limite de l'application concrète les principes de la linguistique structurale. Et notre plus chère ambition, en proposant cette formule nouvelle, est d'amener les enseignants à comprendre les faits linguistiques tels qu'ils existent dans la réalité et à les expliquer sans préjugés.

Father Richer's approach to the description of language is based on his theory of *Lieux linguistiques*, for which he suggests the English equivalent "linguistic loci." He defines the term as, "La contribution fonctionnelle qu'une suite sonore, en s'actualisant, assume dans l'édification d'une totalité structurée." The three fundamental principles of the theory of *lieux linguistiques* are:

Premier principe — deux termes, même immédiatement voisins dans un contexte phonique ou graphique, n'ont rien de commun que leur apparition simultanée, aussi longtemps qu'une connexion n'a pas été établie entre eux;